

COMMEMORATION DU 81ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 mai 2026

Monument aux Morts départemental

- 9h00 Réunion de mise au point du déroulement de la cérémonie
(Délégation Militaire Départementale, ONaCVG, Comité d'Entente, Mairie de Perpignan)
- 9h15 Mise en place des Porte-drapeaux.
Mise en place du Piquet d'Honneur et du Drapeau de la gendarmerie
Honneurs au drapeau
- 9h30 Accueil de M. le Préfet par Mmes et M. les Parlementaires,
Mme la Présidente du Conseil Régional ou son représentant,
Mme la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant,
M. le Maire de Perpignan ou son représentant,
M. le Délégué Militaire Départemental,
M. le Directeur de l'ONaCVG et M. le Président du Comité d'Entente.
- 9h35 Arrivée des Flammes : FONTFREDE/PERPIGNAN
VALMANYA/PERPIGNAN
BANYULS SUR MER/PERPIGNAN

Lecture de la symbolique de la Flamme de la Liberté par un lauréat du CNRD
Lecture du message de l'UFAC sous l'autorité de M. Marcel LOUBAT, président de l'UDAC,
ou son représentant
Ravivage de la Flamme par des élèves
Remise de décorations
Lecture des ordres du jour du Général de Gaulle et du Général de Lattre de Tassigny par des
jeunes
Lecture du message de Mme la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des
Anciens combattants, par M. le Préfet
Dépôts de gerbes, dans l'ordre suivant, par :

- M. le Président de l'association des Officiers de Réserve,
- Les Anciens Combattants (2ème DB, U.D.A.C, U.N.C.), le Souvenir Français et M. le Délégué Militaire Départemental
- MM. les Présidents de l'A.N.A.C.R. et de la Fondation de la France Libre
- Mme et MM. les Présidents de l'U.N.A.D.I. F-F.N.D.I.R. - C.V.R. et des Veuves et Orphelins de Guerre
- M. le Maire de Perpignan ou son représentant
- Mme la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant
- Mme la Présidente du Conseil Régional ou son représentant
- Mmes et M. les Parlementaires
- M. le Préfet

Sonnerie aux Morts

Minute de silence

Marseillaise :

- 1er couplet et refrain chantés par l'assistance
- Interprétation du 7ème couplet (couplet des enfants) par l'Atelier Chant du collège Albert Camus
- Refrain chanté par l'assistance

Honneurs au drapeau

Salut au Piquet d'Honneur par M. le Préfet et le Délégué Militaire Départemental, suivis des
2 rangs d'autorités

Salut aux Porte-Drapeaux et aux nouveaux décorés

10h30 Fin de la cérémonie